



Thiébaud de Buyer

Responsable adjoint
Multigestion et conseil
d'AllianzGI Investments Europe

Ce fonds est investi non pas via des titres en directs mais via des fonds en suivant une approche de multigestion. Quel est l'avantage d'avoir recours à la multigestion pour gérer des actions internationales ?

Le MSCI World, indice le plus répandu sur la place pour mesurer l'évolution des actions du monde entier, comporte 1600 valeurs sur 24 pays, principalement les pays développés. Le MSCI All Country World Index élargit cet univers aux marchés émergents qui constituent aujourd'hui et sans doute plus encore demain, une classe d'actifs à considérer. Le champ du possible est donc extrêmement vaste et il nous semble pertinent de l'appréhender en ayant recours à des spécialistes par zones géographiques, pays ou thèmes transverses.

Notre rôle est de bâtir un portefeuille cohérent en sélectionnant non seulement des expertises de tout premier plan, mais aussi des expertises très typées. Nous nous attachons donc à identifier des gérants « performants », ayant un domaine d'expertise spécifique, présentant des gestions complémentaires et différenciées, capables de générer une sur-performance de manière récurrente et qui soient les mieux adaptées aux conditions de marché que nous anticipons. L'objectif est de comprendre les moteurs d'investissements, de vérifier leur cohérence, et ainsi de déterminer les circonstances favorables à ce type de gestion.

Combien de fonds suivez-vous dans cet univers ?

Une cinquantaine de sociétés de gestion sont représentées dans

nos portefeuilles, dont une vingtaine représente 90% de nos encours. Pour identifier les meilleurs et assurer leur suivi, une équipe de 8 analystes / gérants de fonds effectue environ 300 contacts par an auprès de celles-ci. Sur le fonds Allianz Actions Internationales, notre univers est composé d'une soixantaine de fonds : tous les fonds action, quelle que soit leur zone géographique ou leur thème d'investissement.

Le fonds est composé en moyenne de 20 fonds dont les 10 premiers représentent plus de la moitié du portefeuille.

Quel type de gestion privilégiez-vous ?

Nous sélectionnons des gérants qui ont de fortes convictions. Nous apprécions en effet particulièrement les gérants qui vont construire des positions à long terme et qui ne cèdent pas aux effets de modes à travers une approche parfois contrariante en termes de gestion.

Comment est construit le portefeuille ?

Nous construisons un cœur de portefeuille composé de fonds globaux issus d'une sélection d'OPCVM d'actions internationales présentant des styles et des thèmes de gestion diversifiés. Ce cœur de portefeuille est complété par des fonds spécialisés sur des zones géographiques et des thématiques (diversification sur des fonds sectoriels comme la santé, les mines d'or, les ressources naturelles, l'immobilier coté, la technologie par exemple...).

Dans la crise traversée cet été par les marchés financiers, quelle a été votre attitude ? Avez-vous adopté une approche plus défensive ?

Globalement, nous privilégions en toute période les fonds défensifs, mais ce choix peut se révéler plus ou moins efficace en période de crise où la notion de gestion défensive peut parfois vite perdre de sa pertinence. La forte hausse de la volatilité comme nous l'avons connu cet été traduit le fait que les marchés valo-

risent une crise systémique, et dans ce cas, les actifs risqués adoptent le même comportement. De tel niveaux de volatilités irrationnels sont heureusement temporaires, mais dans ces situations, les fonds les plus défensifs peuvent soudain se révéler agressifs si les valeurs qu'ils ont choisies déplaisent au marché. En réalité nous comptons davantage sur la diversité des actifs.

Quels sont les thèmes d'investissement que vous privilégiez actuellement ?

Les thèmes sont multiples. Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'évoquer en mai dernier, l'idée directrice est que nous allons essayer d'identifier les grands thèmes de demain c'est-à-dire de traduire dans notre portefeuille la vision du monde que nous projetons dans 10 ans. Le fait que la croissance se trouve et se trouvera demain dans les marchés émergents apparaît désormais évident.

Ainsi, le grand thème du moment est comment continuer de bénéficier de la croissance des marchés émergents ? Nous investissons notamment à travers le fonds HMG Globetrotter, qui investit dans les filiales de sociétés européennes situées dans les marchés de croissance.

Le deuxième thème développé dans le portefeuille repose sur des fonds qui vont bénéficier indirectement de la croissance des marchés émergents. Nous investissons sur des titres de multinationales qui ont une forte exposition sur les marchés émergents de par leur activité, et qui bénéficient de conditions de financement attrayantes dans les pays développés.

Enfin, le troisième grand thème que nous développons dans le portefeuille repose sur les « biens tangibles » à savoir les ressources naturelles dont la demande est amplifiée par les besoins issus de la croissance des marchés émergents et les mines d'or lesquelles apparaissent actuellement comme un refuge dans ces temps troublés.

En termes de diversifications, pouvez-vous évoquer quelques fonds qui reflètent vos convictions actuelles ?

On retrouve également d'autres thèmes dans le portefeuille qui découlent de l'analyse prévisionnelle et des enjeux de demain que nous identifions : La santé et les médicaments génériques, l'eau, autre thème d'avenir que nous avons choisi et qui est également lié à des facteurs démographiques, et la communication digitale (la téléphonie mobile continue de connaître des taux de croissance importants, notamment dans les marchés émergents).

Ces thèmes ne sont pas limitatifs mais on notera une certaine continuité depuis plusieurs mois sur ces thématiques dans le

portefeuille.

Notre approche d'investissement demeure orientée vers une gestion de long terme.

Dans un contexte très difficile sur les actifs risqués, pourquoi recommander aujourd'hui un fonds comme Allianz Actions Internationales ?

D'abord parce que ce fonds offre une large diversification pour un investisseur en actions afin de ne pas concentrer ses actifs trop sensiblement sur une zone géographique particulière ;

Ensuite parce que, grâce à la multigestion, celui-ci a accès à de multiples expertises issues de différentes sociétés de gestion étant chacune représentée dans le fonds pour leur forte expertise sur un marché ou un compartiment de marché ;

Enfin, parce que ce fonds démontre un comportement moins volatil que son indice ou que la moyenne des fonds de sa catégorie

Achévé de rédiger le 15/11/2011

Allianz Actions Internationales est un fonds commun de placement (FCP) régi par les lois françaises & agréé par l'autorité de tutelle (AMF). Les risques du fonds sont définis de manière détaillée dans le prospectus.

Allianz Global Investors France – Société Anonyme au capital de 10 159 600 euros – RCS Paris 352 820 252 – Siège Social : 20 rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09 – Société de Gestion de portefeuille agréée par la Commission des Opérations de Bourse le 30 juin 1997 sous le numéro GP-97-063.

Avant toute décision d'investissement, l'investisseur devrait consulter son conseiller financier pour évaluer et s'assurer de l'adéquation de l'investissement en fonction de sa situation, de son profil de risque et de ses objectifs. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur des actions peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Avant de souscrire à ce produit, le distributeur vous remet le prospectus simplifié, document réglementaire visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), que vous êtes invité à lire attentivement. Ce document est disponible auprès d'Allianz Global Investors France, sur www.allianzgi.fr et auprès des entités qui commercialisent ce produit. Document non contractuel. Les opinions développées dans la présente publication reflètent le jugement actuel d'Allianz Global Investors France, celui-ci étant susceptible d'évoluer à tout moment. Les gains échéant au client peuvent se voir augmentés ou réduits en fonction des fluctuations de taux de change. AllianzGI France s'efforce d'utiliser des informations pertinentes, fiables et contrôlées. Toutefois, AllianzGI France ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne doit pas à être copiée, transmise ou distribuée à des tiers sans l'autorisation écrite préalable d'Allianz Global Investors France.